

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2024

**Délibération n°2024.02.13 B**

**Centre équestre - Gestion écologique : demande de co-financement**

LE PREMIER FEVRIER DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17h30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation :** 26 janvier 2024

**Secrétaire de Séance:** Thierry HUREAU

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **26**

Nombre de pouvoirs: **1**

Nombre d'excusés: **0**

**Membres présents :**

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT,

**Ont donné pouvoir :**

Michaël LAVILLE à Isabelle MOUFFLET,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240201-2023\_02\_13B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2024

Publication : 12/02/2024

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2024**

**DELIBERATION  
N°2024.02.13 B**

Rapporteur : Gérard DEZIER

**CENTRE EQUESTRE - GESTION ECOLOGIQUE : DEMANDE DE CO-FINANCEMENT**

Pilier : Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes  
Ambition : Promouvoir la politique sportive

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 17 : **Partenariats**

GrandAngoulême étudie l'amélioration de la gestion du centre équestre, pour qu'elle soit plus vertueuse et qu'elle permette des économies d'eau et d'électricité.

Pour cela, une étude sur la gestion des eaux pluviales doit permettre d'identifier des nouvelles techniques de gestion de la ressource et une toiture en panneaux photovoltaïques pour auto consommation et consommation des équipements alentours est envisagée.

Les changements climatiques, la raréfaction de la ressource et la sobriété des usages de l'eau conduisent l'agglomération de GrandAngoulême à porter une réflexion sur la configuration du site du centre équestre de La Tourette situé sur la commune de La Couronne. Des études sur les aménagements des équipements pour la gestion des eaux pluviales seront réalisées : irrigation, bache de récupération des eaux...

Pour la toiture en panneaux photovoltaïques, l'implantation probable se situe sur le pan de toiture ci-dessous :



Un diagnostic amiante et structure viendra préciser la faisabilité d'implantation pressentie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240201-2023\_02\_13B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2024

Publication : 12/02/2024

Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

Dépenses	Montants HT	Recettes	Montants HT	%
Toiture photovoltaïque	165 000,00 €	Etat – DSIL 2024	257 500,00 €	50 %
Aménagement des équipements pour gestion des eaux pluviales (sub irrigation, bâche de récupération des eaux)	350 000,00 €	GrandAngoulême autofinancement	257 500,00 €	50 %
<b>TOTAL</b>	<b>515 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>515 000,00 €</b>	<b>100%</b>

**Je vous propose :**

**D’APPROUVER** le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus.

**D’AUTORISER** Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès de la Région, l’Etat, l’Europe et le Département.

**D’AUTORISER** Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet.

<b>Pour : 27</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L’UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
--	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240201-2023\_02\_13B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2024

Publication : 12/02/2024